

ASTI 14

Association de Solidarité avec Tous les Immigrés du Calvados

Maison des Solidarités, 51 quai de Juillet, 14000 CAEN

tél. : 02 31 52 90 71 / fax : 09 70 60 58 98 mél. : ASTI-14@wanadoo.fr

RAPPORT D'ACTIVITES 2020

Sommaire

Introduction

1 – L'INFORMATION DES ÉTRANGERS ET LA DÉFENSE DE LEURS DROITS EN 2020

- a) L'accueil et la permanence courrier
- b) L'information et le soutien juridique
- c) Intervention en milieu carcéral
- d) Aide à l'établissement de la couverture sociale
- e) Le soutien social

2 – LA FORMATION ET LA SENSIBILISATION EN 2020

- a) Les formations juridiques
 - * Formations de l'équipe de l' ASTI 14
 - * Formations à destination des professionnels
- b) Les actions de sensibilisation :
 - * Débats et actions d'informations
 - * Projet soutenu par la Fondation de France
 - * Sensibilisation du public scolaire
 - * Rencontres inter-associatives et mobilisations pour la défense des droits
- c) Participation à la FASTI

3 – LES ATELIERS D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

4 - LES ACTIONS INTERCULTURELLES EN 2020

5 - LA MAISON DES SOLIDARITÉS : SIÈGE DE L'ASTI 14

Introduction

L'ASTI 14 en 2020 c'est 197 adhérents, dont environ une cinquantaine de bénévoles militants, et une juriste salariée. C'est aussi un conseil d'administration de 20 personnes qui se réunit tous les mois, un bureau de 6 personnes hebdomadaire. Tous les mois a lieu une réunion dite technique qui regroupe la trentaine de militants « Accueil ». Les animateurs d'ateliers de français et les bénévoles du groupe passerelle se réunissent aussi régulièrement.

Les tâches administratives, la trésorerie et la communication interne et externe sont assurées par les membres du bureau et la salariée. Deux militants accompagnent le trésorier dans les opérations de suivi bancaire et d'enregistrement comptable, tâches préalables à l'établissement des comptes annuels par S3A (association d'aide à la gestion des associations). En mobilisant d'autres personnes, l'équipe « comptabilité » de gestion prépare également les reçus fiscaux pour les adhérents et donateurs. Un contrat avec S3A confie à cette dernière le suivi du dossier social de la salariée.

La recherche de financements est le second volet de cette activité « trésorerie » de l'ASTI 14. Elle mobilise le trésorier pour déposer les dossiers de demande de subvention auprès des communes, des services de l'Etat ou des fondations.

Au delà de ces financements récurrents, il est nécessaire de rechercher auprès des fondations, un soutien financier supplémentaire. En 2019 et 2020, l'ASTI 14 a été financée par la Fondation de France pour le développement des 3 actions : Les Ateliers Passerelles, les lectures de récits de migrants dans les collèges et une étude-action sur les migrants de Ouistreham (Voir dans le point 2 b).

Deux remarques importantes pour l'année 2020. L'ensemble des activités de l'ASTI s'est trouvé sérieusement impacté par les conséquences de la pandémie Covid 19 : interruptions et adaptations répétées dans les divers accueils, activités de sensibilisation, ateliers de français et activités interculturelles. L'activité de conseil juridique a aussi été plus réduite pour une autre raison : l'arrêt maladie de la salariée, pendant lequel un juriste remplaçant a été embauché, puis sa reprise à temps partiel jusqu'en juillet.

1 – L'INFORMATION DES ÉTRANGERS ET LA DÉFENSE DE LEURS DROITS EN 2020

a) L'accueil et la permanence courrier

L'ASTI 14 bénéficie de l'agrément préfectoral (renouvelé le 05/06/2020) aux fins de recevoir les déclarations d'élection de domicile des personnes étrangères sans domicile stable (hors demandeurs d'asile).

La distribution du courrier s'est poursuivie toute l'année 2020, y compris, avec l'accord de la préfecture, dans les périodes de confinement.

Au 31/12/2020, 773 personnes (provenant d'une cinquantaine de pays), en comptant les enfants, bénéficiaient d'une élection de domicile à l'ASTI 14 . Environ 7000 courriers ont été reçus au titre de la domiciliation en 2020 .

Chaque jour, plus d'une vingtaine de courriers est reçue. Deux personnes sont mobilisées par demi-journée, soit 14 par semaine. Cette activité constitue un travail important : tri, enregistrement, classement, distribution, retour éventuel vers l'expéditeur.

Cet accueil quotidien constitue aussi un temps d'échanges privilégié et convivial entre les bénévoles et les usagers, voire entre les usagers. Les bénévoles sont ainsi amenés à décrypter des courriers, conseiller et orienter les usagers.

Des usagers de ce service deviennent parfois, à leur tour, bénévoles. Cette année 8 personnes étrangères ont participé à la distribution du courrier.

b) L'information et le soutien juridique

Tous les lundis matins, l'association organise une permanence d'accueil juridique sans rendez-vous. Les personnes, étrangères ou françaises, sont ainsi reçues afin de recevoir une information rapide et, être orientées dans leurs démarches administratives, juridiques et sociales. Au besoin, l'association dirige les intéressés vers les services administratifs, structures sociales ou associatives partenaires. Ces accueils sont assurés par des bénévoles, ainsi que par la salariée juriste.

A défaut de pouvoir répondre immédiatement ou si les questionnements nécessitent des recherches plus approfondies ou le traitement de pièces justificatives, un rendez-vous sera alors fixé. En effet, les étrangers et français usagers sont également reçus sur rendez-vous, prioritairement le jeudi, entre 14h et 19h.

Ces rendez-vous sont assurés par la salariée de la structure et par un administrateur militant, juriste de formation. Outre les rendez-vous assurés les jeudis après-midi, ils assurent aussi des rendez-vous en semaine, selon les situations rencontrées, et parfois en urgence.

Cette organisation n'a pu avoir lieu qu'une partie de l'année 2020 en raison des confinements et des contraintes imposées par la Maison des Solidarités. Mais un accueil téléphonique dédié aux questions juridiques a régulièrement été assuré. De même, des réponses ont été données, si possible, aux questions reçues via le courriel de l'ASTI.

Ainsi 327 personnes ont pu être reçues en 2020 sans rendez-vous lors de 409 entretiens. Et un peu plus de 200 rendez-vous ont été donnés. Au total des personnes de 55 nationalités ont bénéficié de cet accueil.

Certains entretiens avec des personnes étrangères appellent une réponse immédiate et ne nécessitent pas de suivi particulier. En revanche, d'autres sont le point de départ d'un travail d'accompagnement juridique, administratif et social de longue durée de la part de l'ASTI. Ce travail nécessite fréquemment :

- de constituer des dossiers à destination du bureau du séjour et des naturalisations ou du bureau de l'asile et de l'éloignement de la préfecture du Calvados, du Pôle emploi, des avocats, de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides ou de la Cour Nationale du Droit d'Asile, de la commission des recours contre les refus de visa, du tribunal des affaires de sécurité Sociale, éventuellement en partenariat avec des services sociaux ou structures d'accueil (*cf. : ci-dessous*)

- de collaborer avec d'autres structures associatives ou gestionnaires, l'association des amis de Jean BOSCO (action accompagnement dédié, veille sociale), l'association calvadosienne pour la sauvegarde de l'enfant et de l'adulte (département des foyers éducatifs, département insertion prévention, département milieu ouvert, ...), l'association Itinéraires (centre d'accueil pour demandeurs d'asile, service d'accueil et d'accompagnement social), l'association Revivre, la communauté d'agglomération Caen-La-Mer (Missions locales), les centres d'accueil pour demandeurs d'asile, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale, les permanences d'accès aux soins de santé (de la Miséricorde et du CHU), l'association 2 choses lune (village mobile et CAO), Médecins du monde, le Centre de planification, le Centre d'information des droits des femmes et des familles, le mouvement français du Planning Familial, le mouvement du Nid, France terre d'asile, l'association Le temps d'un toit, la Communauté d'Emmaüs du Calvados, les associations caritatives, les associations de parents d'élèves...

- de faire un travail d'accompagnement pour permettre aux personnes étrangères, au delà d'une information sur la législation, de mieux la comprendre, d'en assimiler les principes et d'être en mesure d'en tenir compte.

c) Intervention en milieu carcéral

En 2014, l'ASTI 14 a signé une convention avec le Ministère de la Justice (Direction de l'Administration Pénitentiaire, Direction interrégionale de Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie) prévoyant un partenariat avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation du Calvados pour la mise en place d'interventions à la maison d'arrêt de Caen auprès du public étranger

dans le but de l'informer sur ses droits et l'accompagner dans ses démarches administratives et juridiques.

Pour des raisons liées au fonctionnement de l'ASTI 14 et au premier confinement, l'ASTI 14 n'est pas intervenue en détention durant le premier semestre de l'année 2020.

A l'issue d'une réunion au mois de juin 2020, il a été convenu avec le SPIP que l'ASTI 14, qui assurait jusqu'alors des interventions ponctuelles en détention, en fonction des sollicitations des personnes incarcérées comme des personnels référents du SPIP, interviendrait en détention, à la maison d'arrêt de Caen à raison d'une fois par mois, le premier mercredi de chaque mois. La convention annuelle a été renouvelée.

C'est dans ce cadre que l'ASTI 14, représentée par Élise Costé, juriste salariée de l'association, et un administrateur, a assuré des interventions mensuelles à la maison d'arrêt entre juillet et octobre 2020. Dans l'impossibilité d'accéder à la détention pour des raisons sanitaires, aucune intervention n'a pu avoir lieu en novembre et décembre 2020.

En moyenne, deux à quatre personnes détenues ont été rencontrées à chaque passage mensuel.

Outre les interventions mensuelles des mois de juillet, août, septembre et octobre 2020, Élise Costé a ponctuellement rencontré certaines personnes incarcérées en fonction de besoins urgents, notamment en juin et septembre 2020.

Le travail d'information et d'accompagnement s'est poursuivi au-delà de la détention par la transmission d'informations (d'ordre général ou individualisées) et les échanges avec les personnels référents du SPIP, par les contacts avec les professionnels (notamment les avocats). Certaines situations ont en outre fait l'objet d'un suivi par l'association après la libération des personnes.

Pendant toute l'année, l'ASTI 14 a poursuivi ses échanges par mails sur les situations individuelles de personnes étrangères incarcérées avec les personnels référents du SPIP.

d) Aide à l'établissement de la couverture sociale

Les bénévoles de l'ASTI 14 aident les étrangers à constituer leurs dossiers de demande d'ouverture de droits et de renouvellement à l'Aide Médicale Etat (AME) et à la Complémentaire Santé Solidaire (CSS), ex-CMUC.

Les rendez-vous sont donnés à l'accueil pour le mercredi après-midi suivant. Un document est remis et expliqué à la personne pour qu'elle vienne au rendez-vous avec les pièces nécessaires à la constitution de son dossier. Les demandeurs sont accueillis afin de recevoir une information sur ces droits et d'être aidés pour rassembler l'ensemble des éléments en vue du montage de leur dossier. Une fois complété, la personne le dépose elle-même à la CPAM.

L'ASTI 14, en complémentarité avec la CPAM et avec l'aide de la cellule DETRES, est ainsi un facilitateur d'accès aux soins et prestations de sécurité sociale par un suivi concerté des dossiers. Notre association reçoit d'ailleurs chaque année une subvention de la CPAM du Calvados.

En 2020 l'accueil assuré par 3 bénévoles a eu lieu 32 mercredis après-midi (30 avec deux bénévoles, 2 avec un seul).

101 dossiers ont été constitués, 96 d'AME et 5 de CSS (124 dossiers en 2019, 99 en 2018).

Pour cela 178 rendez-vous ont été donnés.

La constitution d'un dossier, du fait des nombreuses pièces demandées, identité, hébergement, ressources permet de faire avec l'intéressé un point sur sa situation, et de lui transmettre des informations utiles (lieux pour soins d'urgence, information sur associations caritatives, cours de français).

e) Le soutien social

Un accueil spécifique est mis en place pour répondre aux questions d'ordre social des usagers de l'ASTI (constitution des dossiers de demandes d'aides alimentaires ou d'aides financières auprès des associations caritatives de l'agglomération caennaise ou des Centres communaux d'action sociale...). Deux personnes assurent en principe cet accueil spécifique le lundi de 14h à 16h.

En 2020, l'organisation et le rythme des permanences ont varié selon les périodes de confinement et post-confinement. Nous avons alors répondu aux demandes d'aide alimentaire pendant les accueils courrier.

Nous avons été en lien régulier avec les diverses associations caritatives pour connaître leur fonctionnement pendant ces périodes particulières, leur disponibilité.

Souvent débordées, ces associations nous ont demandé de continuer à fournir un document aux usagers de l'ASTI pour qu'ils puissent bénéficier des colis alimentaires.

En 2020, 314 demandes d'aide alimentaire ont été établies pour 117 personnes vivant seules et 102 familles (186 adultes + 182 enfants).

Restos du cœur: 98 demandes ; Secours Populaire : 86 ; Croix Rouge : 79 ; St Vincent de Paul: 26 ; Secours Catholique : 25.

Cela fait un total de 485 personnes qui ont bénéficié de l'aide alimentaire.

Pays d'origine des 219 usagers (1 famille comptant pour 1 usager):

Afrique subsaharienne : 77 dont 25 du Nigéria ; Maghreb : 51 dont 40 d'Algérie ;

Asie occidentale : 37 dont 30 de Géorgie ; Mongolie : 29 ; Albanie : 22 ; autres : 3.

2 – LA FORMATION ET LA SENSIBILISATION EN 2020

Objectif : Sensibiliser les professionnels et l'opinion publique sur l'immigration par le biais de formations, discussions et débats.

a) Les formations juridiques

Les évolutions constantes du droit des étrangers impliquent que salariée et militants se forment en continu et transmettent à leur tour les acquisitions vers les partenaires sociaux (professionnels en relation avec les immigrés, personnes de la société civile).

L'ASTI 14, agréée au titre de la formation professionnelle continue et déclarée sous le numéro 25 14 01910 14 a proposé des formations aux professionnels en relations avec les immigrés dans les administrations, les collectivités territoriales, les services sociaux et de santé, les foyers d'hébergement, les associations...

Actions de formation destinées aux professionnels

8/10/2020 : « **Demander l'asile en France** »

Participants : Association des Amis de Jean Bosco, AMIG 14, GCS Axanté Durée : 6h30

16/12/2020: « **La procédure tendant à la reconnaissance d'une protection au titre de l'asile** »

Participants : personnels de l'HUDA et du CADA Itinéraires Durée : 6h30

18/12/2020: « **L'entrée en France et les autorisations de séjour** »

Participants : Association des Amis de Jean Bosco, AMIG 14, GCS Axanté Durée : 6h30

Actions de formation destinées aux militants de l'ASTI 14 et d'associations partenaires

Deux temps de formation gratuite à distance via Zoom, plateforme de communication, ont été organisés les samedi 5 décembre 2020 et vendredi 11 décembre 2020 de 9h30 à 12h00.

5/12/2020 : « **L'asile** »

Nombre de participants : 27

Structures : ASTI 14, Association médicale contre l'exclusion, Le temps d'un toit, LDH de Lisieux

11/12/2020 : « **L'immigration familiale et humanitaire et les modalités d'accueil à la Préfecture du Calvados** »

Nombre de participants : 28

Structures : ASTI 14, Association médicale contre l'exclusion, Emmaüs, Le temps d'un toit

Action de formation destinées aux élèves de l'Institut régional du travail social (IRTS Normandie-Caen)

19/11/2020 : « **Les mineurs non accompagnés étrangers (mineurs étrangers privé temporairement ou définitivement de la protection de leur famille)** »

Participants : élèves assistants de service social et éducateurs spécialisés (2ème année)

Actions de formations destinées aux bénévoles ou salariés d'une association, aux jeunes en service civique ou simplement intéressés par les thématiques de vivre-ensemble et des migrations

10/03/2020 : « **Sur les pas des migrants. En-jeux de société** »

Formation co-organisée avec le Citim, à la Maison des Solidarités.

24/09/2020 : « **Migrations environnementales et climatiques** »

Formation co-organisée avec le Citim, à la Maison des Solidarités.

b) Les actions de sensibilisation

*** Débats et actions d'informations**

- Animation avec le CAMO d'un débat, suite à la projection du film « Paroles de bandits » au Café des Images le 28 janvier 2020.

- 31/01/2020 Journée de rencontre des ASTI de Normandie.

Etaient présentes les ASTI de Flers, Le Havre, Elbeuf, Evreux, Petit Quevilly et Caen. Objectifs de la rencontre : mieux se connaître, échanger sur des problématiques communes, être plus en lien avec la FASTI. La matinée fut consacrée à des présentations réciproques et des échanges sur des problématiques partagées ; l'après-midi, animée par Sylvie Dumanoir de la FASTI, à une réflexion autour de la campagne FASTI pour l'abrogation du CESEDA.

- A l'occasion du 17 octobre, journée mondiale du refus de la misère, l'ASTI 14 a participé avec plusieurs associations à l'organisation d'une journée de manifestation. Le thème choisi cette année : « pour une justice sociale et environnementale ». Les partenaires : ATD Quart monde, Habitat et Humanisme, Secours Catholique, Sauvages sur un plateau, Déraillleurs.

* Projet soutenu par la Fondation de France

Finalisation des actions prévues et écriture d'un rapport de 32 pages hors annexes, avec photos, consultable à l'ASTI

- Recherche de la socio-anthropologue Camille Gourdeau qui vise à mieux connaître les migrants de Ouistreham et les personnes impliquées dans leur soutien. Ce travail, qui doit aboutir à la publication d'un livre et à une présentation publique, s'articule autour de trois actions : un questionnaire-enquête auprès des bénévoles de Ouistreham, un recueil de témoignages de migrants et un travail photographique associant migrants et hébergeurs.

- Lectures de récits de migrants et ateliers théâtre associés : Collège de Dozulé : lectures le 13/01 et restitution du travail théâtral avec le comédien le 27/01
Notre Dame Douvres la délivrante : lectures le 24 janvier et restitution du travail théâtral le 31 janvier..

Il s'agit là du deuxième volet d'une action commencée en 2019 avec des interventions au collège Paul Verlaine d' Evrecy et au collège Hee-Fergant de Vimoutiers.

La restitution de leur ressenti sous forme théâtralisée nous a permis de mesurer l'ouverture apportée sur le phénomène migratoire. Nombre d'élèves, de par leur classe d'âge, leur implantation rurale et leur éloignement de ces réalités, n'avaient pas eu accès à ces questionnements. Par ailleurs, leur ignorance est parfois liée à un environnement culturel et familial peu sensibilisé à ces problèmes.

- Ateliers de conversation au quartier de la Grâce de Dieu, tous les mardis matins : rencontres Français - Etrangers au restaurant Sauvages sur un plateau.

* Sensibilisation auprès du public scolaire

- Rencontre de lycéens autour de deux courts-métrages traitant des questions de l'engagement et des migrations. Travail préalable dans les classes avec les profs impliqués, projection des films et animation des échanges. Interventions préparées conjointement avec les CEMEA de Basse-Normandie. Établissements partenaires : EREA, CIFAC, Lycée A. de Caumont de Bayeux, Lycée agricole de St Pierre sur Dives.

Ces actions initialement prévues en novembre 2020 dans le cadre du FESTISOL (Festival des solidarités) n'ont pu se tenir et sont reportées au premier semestre 2021.

* Rencontres inter-associatives et mobilisations pour la défense des droits

- Participation aux réunions EGM (Etats Généraux des Migrations, collectif associations locales) :

Dans une année bien difficile l'ASTI 14 a continué à rencontrer les organisations constituant les États Généraux des Migrations. Ces rencontres, avec notamment l'ARCAL, la Cimade, Médecins du Monde, Démosthène, le CCFD-Terre Solidaire, le Temps d'un Toit, l'AG de lutte contre toutes les expulsions, le CAMO, etc..., ont permis de préparer une campagne contre les exactions commises à la frontière grecque au printemps 2020 et aussi de réaliser des entrevues de travail avec des élus locaux.

Il y a eu aussi un temps avec la PSM (plateforme des soutiens aux migrantes et aux migrants) autour de la réalisation d'un journal à Ouistreham.

Nous avons aussi été impliqués dans la préparation du voyage du bateau LOVIS : mettre les voiles contre le racisme. La pandémie a eu raison de ce projet, pour l'instant.

L'assemblée locale a relayé et participé à la marche des sans-papiers pour leur régularisation.

Les assemblées locales des EGM ont pour objectifs, notamment, d'analyser les politiques migratoires et leurs applications sur la vie locale et d'informer les habitants sur la vie des personnes exilées.

L'ASTI 14 fait aussi partie du collectif Grand-Ouest qui regroupe des associations de solidarité avec les migrants de Bretagne, Normandie et Pays de Loire.

- Marche des Sans Papiers le 17 octobre

Des membres de l'ASTI 14 ont participé à cette manifestation nationale et on rejoint la marche à Alençon pour une manifestation dans la ville.

c) Participation à la Fédération des ASTIs (FASTI)

- Le 31/01/2020, organisation de la réunion à Caen des ASTI de Normandie. Décision avait en effet été prise au congrès FASTI de 2019 de développer les relations entre les ASTI regroupées en grandes régions et les liens ASTI-FASTI.

- Le 01/02/2020 formation sur l'asile animée par Sylvie Dumanoir, juriste de la FASTI. Formation ouverte à nos associations partenaires (Cimade, Médecin du Monde, CAMO...)

- Envoi de notre lettre ASTI Info à la FASTI, quelques contributions au journal « Ouvrons les frontières »)

- Participation d'une militante de l'ASTI 14 au bureau fédéral de la FASTI.

3 – LES ATELIERS D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Les ateliers de français ont été très impactés par les 2 confinements durant l'année 2020 : En mars, nous totalisons 317 inscrits, ce qui correspond à notre moyenne habituelle pour cette période...

Le premier confinement a mis un terme à notre activité.... Certains ateliers se sont transformé en groupes de parole plus ou moins actifs via le téléphone ou les réseaux sociaux.

D'autres ont expérimenté le télétravail. L'utilisation de la plate-forme whatsApp a généré un contact plus individualisé offrant des avantages que l'on n'aurait pas imaginés : protégé du regard des autres, on peut livrer des émotions ou exprimer des demandes que dans un groupe, en présentiel, on aurait tues. Ce qui favorise un accompagnement plus global de la personne.

Cette situation a surtout profité aux plus avancés. Les élèves en grande difficulté de compréhension ont besoin d'une gestuelle que les écrans rendent impossible. Ils ont aussi été rebutés par un accès à l'écrit rendu incontournable.

Par ailleurs l'accès internet n'est pas garanti pour tous (coût, manque de connexion...).

En mai, certains groupes ont organisé des retrouvailles en plein air, retrouvailles qui se situaient entre cours, ateliers de conversation ou simples rencontres récréatives, quelque fois avec le concours du groupe passerelle. Mais les abandons n'ayant pas pu être compensés par de nouvelles inscriptions, certains groupes se sont trouvés désertés.

En septembre 2020, 2 animateurs nous quittaient, 3 nouveaux nous rejoignaient ce qui porte l'équipe à 16 personnes. Malgré cette bonne nouvelle, nous étions obligés de revoir à la baisse le nombre des personnes inscrites (maximum 12 par atelier) et d'imposer des conditions strictes : finie la joyeuse pagaille des arrivées en ordre dispersé, la fréquentation fluctuant au gré de la disponibilité et du désir. Les places devenaient précieuses et ne devaient pas être laissées vacantes car derrière la porte, la liste d'attente s'allongeait....

Lorsqu' est arrivé le deuxième confinement, en novembre, nous totalisons 118 personnes. La majorité des animateurs a, cette fois, réussi à continuer le travail en distanciel avec les mêmes avantages et les mêmes inconvénients.

De façon globale, on peut dire que le contexte de cette année 2020 a renforcé l'accompagnement individuel et débouché sur quelques belles réussites. Entre autres, une jeune femme soutenue par plusieurs enseignants, a pu, en septembre intégrer l'université.

En revanche les élèves les plus en difficulté ont, eux, décroché. Nous le regrettons vivement.

Il en est aussi que nous n'avons pas eu le loisir de rencontrer parce qu'ils n'ont pas pu s'inscrire.

Fin 2020, nous mettions en place une formule mixte composée de présentiel et de virtuel mais nous n'envisagions pas de reprendre les inscriptions sous leur forme habituelle.

Concernant la vie du groupe de « profs », un projet de formation avait été envisagé avec l'université pour le 9 novembre 2020 sur la thématique des "Points communs entre les langues permettant une exploitation pédagogique en FLE". elle n'a bien sûr pas pu avoir lieu et se trouve reportée, dans la mesure où cela sera possible au premier semestre de l'année 2021.

4 - LES ACTIONS INTERCULTURELLES EN 2020

Objectifs : Créer des passerelles entre étrangers et français pour développer des liens sociaux, œuvrer à plus de solidarité, apprendre à vivre ensemble ; Modifier le regard des populations locales, des acteurs sociaux et politiques sur les étrangers au travers d'activités communes en valorisant les talents des uns et des autres et en faisant la promotion des cultures ; Permettre aux étrangers d'échanger du mieux possible avec des personnes françaises et étrangères.

- **3 réunions du groupe Passerelle** (23 janvier, 5 mars et 14 octobre + groupe de réflexion à l'AG du 6 septembre).

- Lecture musicale à la bibli de la Grâce de Dieu mardi 21 janvier

5 migrants accompagnés de 3 de l'ASTI

Très bon accueil de Fabien Guitet, toutes les personnes présentes ont apprécié même si c'était difficile à suivre pour certains, cela a donné envie d'aller à la bibli à plusieurs d'entre eux.

- **2^{ème} Bal folk avec le groupe Mosaic (01/02/20)**, très bonne ambiance grâce aux musiciens et danseurs de Mosaic venus nombreux, nous étions une douzaine de militants de l'ASTI et une douzaine de migrants. En fait le groupe Mosaic aimerait se déplacer pour plus de monde.

- **Café « Passerelle** samedi 15 février suivi de **concert jazz au théâtre** de Caen

- **Participation** à l'animation **jeux de société à la bibliothèque** mardi 18 et mardi 25 février

- **Atelier théâtre le 3 mars** de 10h à 17h avec une comédienne du CDN (Elise Vigier) prévu pour 15 participants, beaucoup de défections de dernière minute, mais ce fut une très bonne journée pour les 6 migrants et 3 militants présents.

- **Ateliers du mardi matin au resto Sauvages sur un plateau** de 10h à 12h de janvier à mars puis de fin juin à octobre. Cet atelier a fonctionné tout l'été avec la participation, une fois par mois, de Marie Lemoine pour nous raconter des histoires et de Jocelyne Claquin pour nous accompagner au piano. Il y a toujours eu autant de bénévoles mais moins de participants qu'avant la crise sanitaire.

- Sorties estivales

8/07 : petite rando jusqu'à Louvigny et pique-nique au bord de l'eau.

15/07 : pique-nique et jeux, à Hérouville, le long du canal.

22/07 : journée à la mer (Colleville).

14/08 : journée à Camembert, l'histoire du fromage, la visite de l'usine et un repas fort accueillant chez une militante de l'ASTI.

- Concerts

5 concerts de la Saison Musicale d'Hérouville (17, 23, 30 janvier, 14 février et 18 octobre) ont eu lieu : 3 à 6 personnes à chaque concert accompagnées par une bénévole.

- Projets annulés suite à la pandémie

Tous les projets de **spectacles** (théâtre au CDN et à Ifs, concerts à Hérouville) et **Atelier cuisine** ont été annulés ainsi que le **ramassage de pommes** avec l'équipe du resto Sauvages sur un plateau. Les « Sauvages » ont ramassé les pommes pour nous ce qui nous a quand même permis de vendre 1000 bouteilles de jus de pommes au bénéfice de l'ASTI pour les fêtes de fin d'année.

- Le jardin partagé d'Hérouville

En 2020, l'ASTI a permis à un étranger de nationalité afghane de cultiver une parcelle d'un jardin prêté par la ville ; il est bien intégré dans ce jardin, y rend des services et participe aux réunions auxquelles il est toujours invité. Malheureusement les deux parcelles dont l'ASTI peut disposer sont restées sans « jardinier », sans doute à cause de la situation sanitaire.

5 - LA MAISON DES SOLIDARITÉS : SIÈGE DE L'ASTI 14

Depuis le **Le** 15/05/2007, l'ASTI 14 et 8 associations colocataires ont conclu un bail commercial avec l'OPAC du Calvados, au 51 quai de Juillet à CAEN et ont fondé la Maison des Solidarités. L'ASTI 14 dispose ainsi de deux bureaux **de 12 m² supprimer** et utilise les autres salles mutualisées de la maison (salle d'attente, salles de réunion).

Actuellement la MdS, dont le bailleur s'appelle maintenant INOLYA, compte 11 associations locataires : Ardear, Ardes, Arpe, Artifaille, Asti 14, Citim, Confédération Paysanne, Ctrc, Démosthène, Normandie Equitable, Terre de Liens. Il y a aussi une vingtaine d'associations usagères.

En 2020 la recherche de nouveaux locaux offrant plus d'espace à la Maison des Solidarités s'est poursuivie, sans encore aboutir.

Le conseil d'administration de la MdS se réunit régulièrement pour faire progresser le projet commun de faire vivre ensemble des associations permanentes et des associations usagères.

Un membre de l'ASTI représente l'association à chaque conseil d'administration, une fois par mois. Depuis le 09/12/19 un des 3 coprésidents de la MdS est membre de l'ASTI.